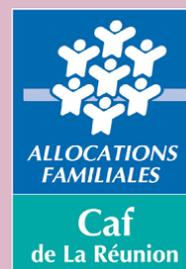


# INAUGURATION DU BABY BUS



UN DISPOSITIF  
INNOVANT

*Un projet itinérant sur Saint-Paul*

RÉPONDRE À LA  
DEMANDE

*Au plus près de la population*



5 MAI 2023 À 15H00  
À  
CITERNE TROUSSAILLE

12, CHEMIN M'NÉMOSYNE  
97422 LA SALINE

## LE MOT DU MAIRE EMMANUEL SÉRAPHIN

“D epuis le 6 février, le Case Citerne Troussaille à La Saline accueille le dispositif **Baby bus + Itinérant**. Un nouveau mode d'accueil qui répond aux objectifs de notre territoire dans le domaine de la petite-enfance. Impulsé par **l'association Babyland** et **soutenu par la Caisse des Allocations Familiales**, ce dispositif innovant vient compléter la forte demande des familles en matière de parentalité et s'intègre parfaitement dans notre stratégie de développement des structures d'accueil de jeunes enfants dans les hauts de l'ouest.

En effet, comme dans toutes les Villes du Département, les besoins d'accueil des jeunes enfants de moins de 3 ans existent et la demande est forte. C'est pourquoi, le dispositif Baby bus + Itinérant est en tout point adapté à notre territoire. **Ce service d'accueil moderne et de qualité s'adresse à toutes les familles ayant des enfants âgés entre 5 mois et 5 ans.** Ce mode d'accueil alternatif répond aux besoins des enfants (socialisation, apprentissage de la vie en collectivité) et aux contraintes des parents (rendez-vous ou démarches administratives) et favorise l'insertion et l'inclusion sociale.

Au-delà du service proposé, **il vise à renforcer le service d'accueil d'ultra-proximité et d'accompagner au mieux la fonction parentale en renforçant le lien social.** En parallèle, ce lieu d'accueil est également un lieu d'écoute et d'échange pour les parents. Face à la précarité, ce dispositif se révèle indispensable pour rompre l'isolement et renforcer les liens sociaux.

Tous ces objectifs correspondent à **l'ambition de la Commune dans le domaine de la petite-enfance et de la parentalité.**

Saint-Paul a d'ailleurs été titrée **Ville Amie des Enfants par l'UNICEF**. Cette distinction valide la stratégie de la Ville menée en faveur de la petite-enfance. Matinée petite-enfance, forum de la famille, matinées aquatiques, résidences d'artistes dans les crèches... Saint-Paul propose un panel d'activités dédié aux familles et aux jeunes enfants.

Ce Baby Bus + Itinérant vient compléter cette offre déjà exhaustive.

Ce projet itinérant est mené en étroite collaboration avec les partenaires de la Ville et fortement **soutenu par l'État, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental.**

Pour la mise en œuvre de cette activité, la Commune de Saint-Paul a mis à disposition à l'Association, des locaux pour l'accueil des jeunes enfants ainsi qu'un lieu de stationnement permanent gratuit pour le bus par le biais d'une convention cadre. **Ce dispositif innovant de proximité dispose d'une capacité d'accueil de 12 places et répond à la demande des familles selon leur situation : accueil régulier, occasionnel ou d'urgence.**



Vecteur d'emploi, l'équipe du Baby Bus + Itinérant a été recrutée sur Saint-Paul. Elle est composée d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture et d'un animateur. Elle se déplace chaque jour avec le Baby Bus chargé du matériel pédagogique et l'installe de façon adaptée pour les marmays. ”

## LE BABY BUS + ITINÉRANT DÉBARQUE À SAINT-PAUL !

**Bien plus qu'un mode d'accueil standard, le BABY BUS + ITINÉRANT va au-delà des modes d'accueil déjà existants en proposant une offre globale d'accompagnement et de services qui sera mobilisée par la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre des contrats d'engagements réciproques proposés aux familles monoparentales bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active).**

Au-delà de proposer un accueil ponctuel et régulier des enfants, c'est tout un panel « socio-administratif » qui sera amené aux familles qui résident dans les écarts. Il s'agit d'un mode de garde alternatif qui répond aux besoins de l'enfant (socialisation, apprentissage de la vie en collectivité,...), mais également aux impératifs des parents (rendez-vous extérieurs, démarches administratives...).

En effet, le BABY BUS + ITINÉRANT est un véritable guichet unique où les services de l'ensemble de nos partenaires seront disponibles via un outil informatique intégré.

Pour faciliter le quotidien des familles, La Ville de Saint-Paul a noué un partenariat avec l'association Babyland qui, elle même, a tissé des liens avec institutions et groupes suivants : CAF de La Réunion, Pôle emploi, CRC (Caisse Réunionnaise Complémentaire).

Tout un projet social de qualité a été développé afin de :

Favoriser l'égalité des chances dès les premiers pas ;

■ Garantir l'accès aux droits sociaux ;

■ Soutenir la parentalité et les parents dans leurs démarches administratives;

■ Remobiliser vers des trajectoires d'insertion sociale et professionnelle au plus près des habitants (dispositif à vocation d'insertion professionnelle).



**Désormais, ce dispositif permet, aux familles saint-pauloises, de déposer leur(s) enfant(s) et d'effectuer leurs démarches administratives en parallèle. Cette offre de service mobile sera un maillon supplémentaire dans l'animation de proximité au sein des quartiers. Ce dispositif a été mis en place pour aller à la rencontre des familles en instaurant un nouveau mode de fonctionnement : « Aller vers ».**

## L'ASSOCIATION BABYLAND

Babyland est une association qui a déployé sur le territoire un réseau de crèches et de micro-crèches avec chacune leur identité et spécificités.

Babyland accueille chaque jour plus de 1 186 enfants dans ses 17 multi-accueil, 9 micro-crèches. Babyland assure notamment la gestion de 2 micros ainsi que 2 crèches à Saint-Joseph via l'Association BABYJO dans le cadre d'une délégation de service publique depuis le 1er octobre 2019.

Une équipe de 450 salariés prend en charge les enfants au quotidien, les encadre et organise leurs activités. L'association a sa propre cuisine centrale spécialisée pour les tout-petits : Baby Gourmet.

### Le Projet éducatif

- Respect, la Confiance, l'Humilité, la Tolérance, le Partage, le Plaisir, la Liberté
- Une pédagogie du libre choix

### Axes prioritaires

- L'accompagnement et le soutien à la parentalité
- L'accueil des enfants en situation de handicap avec la mise en place d'un Pôle Ressource Handicap Opérationnel :
- L'équipe pluridisciplinaire ( So'In).
- La sensibilisation du jeune enfant à l'anglais oral ou à une autre langue (gujarat...)
- L'éveil au plaisir de bien manger avec une alimentation équilibrée

### Accompagnement des initiatives locales

- L'accompagnement des futurs gestionnaires porteurs de nouveaux projets : maîtrise d'ouvrage et assistance à la gestion
- Collectivités : assistance-conseil, audit de leurs structures d'accueil



### Activités Innovantes

- Crèche itinérante
- Atelier d'apprentissage culinaire
- Espace jardin/potager
- Auditorium...

## UN DISPOSITIF INNOVANT À SAINT-PAUL

### Baby Bus + Itinérant, un dispositif innovant

La crèche multi-accueil itinérante est une structure associative gérée par l'association BABYLAND. Le bus est tout équipé et possède une cuisine, le wifi, une table de change... Le mobilier et les jeux sont installés sur site par les équipes le matin.

L'intérêt de ce projet est d'offrir un service d'accueil de proximité et d'accompagnement à la fonction parentale en renforçant le lien social. Le Baby Bus + Itinérant a, par ailleurs, au delà du mode de garde qu'il propose, **une vocation sociale** dont l'objectif est **de soutenir et d'accompagner la parentalité** en allant au plus près des familles isolées, en créant du lien afin de **rompre l'isolement**.

Le Baby Bus + Itinérant fonctionne sur 4 jours soit du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 à l'exception du mercredi. Il propose un accueil occasionnel ou régulier pour 12 enfants âgés entre 5 mois et 5 ans sur plusieurs sites du territoire.

Le Baby Bus + Itinérant applique strictement la Prestation de Service Unique (PSU) : tarifs et qualité de la prestation (repas et couches fournies aux familles).

Le Baby Bus + Itinérant est aménagé d'un coin cuisine, d'un espace de change et de deux compartiments de stockage sur les deux cotés extérieurs. Les lieux d'accueil sont soumis au contrôle du Conseil Départemental, par les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).





## LES GRANDS AXES DU PROJET

“ PLUS DE 80 FAMILLES  
SONT CONCERNÉES PAR  
COMMUNE OÙ LE BABY  
BUS EST IMPLANTÉ ”

Évolution de l'offre existante pour renforcer la mixité

- Lieu ouvert et accessible à toutes et à tous
- Application de la Prestation de Service Unique
- Accueil Occasionnel, régulier ou d'urgence

 Démarche visant à réduire la non demande d'accueil

- L'itinérance
- L'accueil de l'enfant porteur de handicap

Offre pédagogique

- Promouvoir le bien-être
- Créer du lien
- Valoriser les compétences parentales

 L'insertion professionnelle

- Crèche à Vocation à Insertion Professionnelle (AVIP)
- Accès aux droits
- Points relais institutionnels (CAF, Pôle Emploi...)

L'équipe (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture et un animateur) est également accompagnée d'un assistant Administratif (support administratif) et du Pôle Ressource Handicap Opérationnel So'In (Soin et Soutien Inclusif) financé par BABYLAND, pour soutenir, accompagner et former l'équipe dans l'accueil des enfants en situation de handicap. Cette équipe pluridisciplinaire est composée d'un ergothérapeute, d'un psychomotricien, d'un éducateur spécialisé et d'un éducateur du jeune enfant.

 Production et commande locale

- Textiles, aménagement du véhicule, matériels et produits d'entretiens...

### Une nouvelle solution d'accueil

Par délibération en date du **16 décembre 2021**, la Commune de Saint-Paul a approuvé le projet de crèche itinérante accessible à tous porté par l'Association Baby Bus + Itinérant. Trois ont été définis pour accueillir Le Baby Bus :

-  Le CASE de Citerne Troussaille,
-  La Maison des Associations du Guillaume,
-  Le CASE de Saint-Gilles-les-Hauts.



## LE BABY BUS ET SON IMPACT

### SUR L'ACCUEIL EN CRÈCHE

- 🚌 Accueillir des enfants de 5 mois à 5 ans révolus ;
- 🚌 Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap ;
- 🚌 Favoriser l'égalité des chances dès le plus jeune âge ;
- 🚌 Lutter contre le non-accès à un mode d'accueil ;
- 🚌 Accompagner et soutenir les familles par le biais d'actions de parentalité ;
- 🚌 Rompre l'isolement social des familles ;
- 🚌 Valoriser les compétences parentales ;
- 🚌 Créer du lien avec les familles.

### ET SUR LE PLAN SOCIAL

- 🚌 Favoriser l'insertion professionnelle et sociale ;
- 🚌 Permettre un accès aux droits et au numérique ;
- 🚌 Accompagner dans les démarches administratives par le biais de points relais institutionnels (CAF, Pôle Emploi, CRC...);
- 🚌 Créer du lien avec les habitants et dynamiser les quartiers ;
- 🚌 Mettre en place des actions de Job coaching/valorisation et estime de soi... ;
- 🚌 Déployer des partenariats avec les diverses associations de chaque quartier ;



## BABY BUS + ITINÉRANT "POUR ALLER VERS"



Le Baby Bus + Itinérant se déplace de quartier en quartier, dans les écarts de l'île « **pour aller vers** ».

Un nouveau concept qui va à la rencontre des populations plus isolées ou de familles en situation précaire.

Les chiffres clefs :

- Plus de **1.5 million** d'euros mobilisé par la CAF en investissement et 350 000 euros de l'État (investissement et fonctionnement) sur un projet avec un coût global de 1.7 million d'euros en investissement.
- Un soutien fort de la CAF sur le fonctionnement, **1.5 million d'euros** chaque année.
- Lauréat en 2021 de l'appel à projet « Formation des professionnelles de la petite enfance » lancé par la Préfecture de La Réunion, ce projet a également bénéficié d'une subvention de **70 000 euros** pour soutenir la formation et l'accompagnement à la VAE d'Auxiliaire de puériculture des salariés souhaitant postuler à ces nouveaux postes.

### Les 5 premières communes qui accueilleront le Baby Bus + Itinérant :

- **Saint-Joseph** (opérationnel depuis le 3 octobre 2022)
- **Saint-Paul** (opérationnel depuis le 6 février 2023)
- **La Possession**
- **Sainte-Suzanne**
- **Salazie** (opérationnel depuis janvier 2017)

### Les communes à venir :

- **Saint-Louis**
- **Cilaos**
- **Saint-Denis**

## LE MOT DE CHRISTINE TORRES COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

“ Investir en faveur de la petite-enfance pour lutter contre la reproduction de la pauvreté entre les générations : une ambition affirmée de l’État. Parce qu’ils sont la condition essentielle du maintien ou de l’accès à l’emploi des parents de jeunes enfants, qu’ils offrent aux tout-petits les meilleures garanties de leur socialisation et de leur bon développement dans les 1000 premiers jours de leur vie, les modes d’accueil du jeune enfant sont un levier essentiel de la lutte contre les inégalités de destin.

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, opérationnellement traduite sur ce chapitre par la convention d’objectifs et de gestion entre l’État et la Caisse nationale des allocations familiales, a défini 4 axes stratégiques dès 2018 : renforcer l’accès de tous aux crèches grâce au bonus mixité sociale, développer de nouvelles solutions d’accueil dans les territoires prioritaires, mieux former les professionnels de la petite enfance et développer des dispositifs spécifiques pour améliorer l’accès des enfants défavorisés à l’offre d’accueil (crèches AVIP et transparence des critères d’attribution).

En 2021, pour faire face à la crise sanitaire, de nouveaux dispositifs ont vu le jour :

- Un « plan de rebond » de 300 M€ sur 2 ans, adopté par la CNAF, pour relancer la création de solutions d’accueil,
- L’appel à manifestation d’intérêt « accueil pour tous » pour développer des solutions innovantes qui a permis le financement par l’État de Baby bus + Itinérant à hauteur de 352 500 €.

Nous devons collectivement continuer à unir nos efforts pour renouer avec notre ambition de faire de l’accueil du jeune enfant une politique publique plus que jamais au service de l’égalité.

”

LE MOT DE  
HARRY CLAUDE MOREL  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
DE LA CAF

“ Ce projet lauréat de l'appel national à manifestation d'intérêt « Accueil pour tous », s'inscrit au cœur de plusieurs politiques publiques :

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté car il s'adresse aux jeunes enfants qui n'ont pas toujours la chance de fréquenter une structure d'accueil et car il va à la rencontre des plus isolés de nos concitoyens, ceux des hauts de l'île, des écarts, qui ont souvent du mal à accéder aux équipements et aux services ;

La recentralisation du RSA et l'accompagnement par la CAF des bénéficiaires du RSA majoré : en effet ce Baby Bus vise par le développement d'un nouveau service, à permettre un accès plus large aux modes de garde, pour les familles se trouvant en situation d'isolement. Le temps d'effectuer ses démarches, de prendre du temps pour soi, pour se reconnecter, de reprendre une formation ou une activité ;

Le déploiement de la politique de services aux familles réunionnaises, avec la quarantaine de partenaires signataires du schéma départemental des services aux familles réunionnaises, puisque ce SDSF a vocation à desservir un grand nombre de communes.

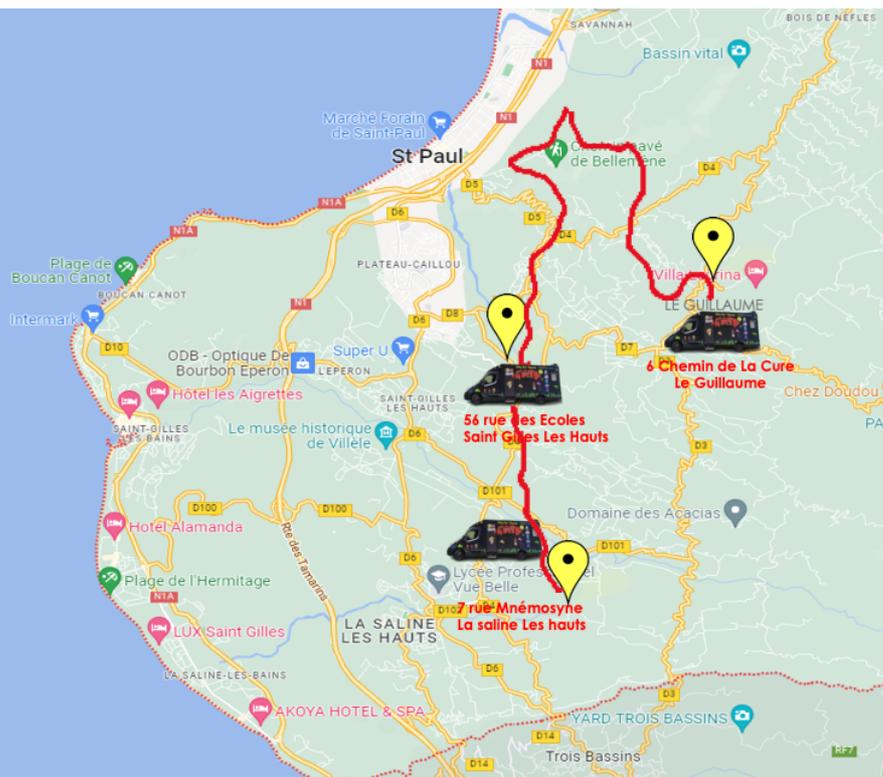
Lever les freins au retour à l'activité ou à l'utilité sociale : ce nouveau dispositif fait coup double en levant le frein de la mobilité et celui de la garde de l'enfant.

Il favorise l'accès à un mode d'accueil de qualité à tous les enfants, donne l'opportunité d'accompagner les parents et de soutenir la fonction parentale grâce à l'intervention des professionnels qui peuvent mobiliser leur réseau de partenaires dans la perspective également des ambitions du futur service public de la petite enfance".

C'est pourquoi le Conseil d'Administration de la Caf de La Réunion a souhaité financer au maximum ce service innovant.

”

## ITINÉRAIRES DU BABY BUS + ITINÉRANT



LE BABY BUS + ITINÉRANT  
STATIONNE DANS LES  
LIEUX SUIVANTS :

-  Le CASE de Citerne Troussaille,
-  La Maison des Associations du Guillaume,
-  Le CASE de Saint-Gilles-les-Hauts.

### LES PARTENAIRES DU DISPOSITIF



STRATÉGIE NATIONALE  
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ  
#FrancSolidaire

# CONTACT PRESSE



Service Communication :  
Daisy GILLES  
Tél : 0693 90 29 10  
[communication@babyland.re](mailto:communication@babyland.re)  
[www.babyland.re](http://www.babyland.re)



Service Communication :  
Valérie LOPEZ  
Tél : 0692 70 34 06  
[valerie.lopez@cafreunion.cnafmail.fr](mailto:valerie.lopez@cafreunion.cnafmail.fr)  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)



Service Communication :  
Audrey HOARAU  
Tél : 0262 86 69 69  
[audrey.hoarau@mairie-saintpaul.fr](mailto:audrey.hoarau@mairie-saintpaul.fr)  
Site de la Ville : [www.mairie-saintpaul.re](http://www.mairie-saintpaul.re)